

Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e :	S. Garibian, po
N° :	5904
Titre du séminaire :	Justice pénale internationale et transitionnelle : questions d'actualité
Maîtrises concernées :	MD, MDE, MDIE, MDP, MDCP
Semestre :	printemps 2026

Descriptif du séminaire :

Le droit pénal international est une discipline qui porte sur les rapports entre le droit de punir et la souveraineté des États, mettant en lumière les responsabilités pénales individuelles pour les crimes internationaux les plus graves (*core crimes*). Si le dogme de la lutte contre l'impunité des *core crimes* est consacré depuis les années 90, il doit désormais se penser à l'aune du « tournant » que vit la justice pénale internationale. Dans ce contexte, les États constituent la pierre angulaire d'un système de justice plus global impliquant, en principe, une complémentarité entre des outils juridiques internationaux et nationaux, judiciaires ou extra-judiciaires, pénaux ou non.

L'objectif de ce séminaire est de mieux comprendre comment, et pourquoi, les États souverains restent à la fois une nécessité et un obstacle pour l'effectivité de la lutte contre l'impunité des atrocités de masse. Les réflexions menées viseront à approfondir cette problématique en s'appuyant sur des questions d'actualité. Celles-ci seront liées, notamment : au (dys)fonctionnement de la Cour pénale internationale, objet d'autant d'espoirs que de critiques ; à la répression étatique défailante, ou à l'inverse efficace et novatrice, de *core crimes* non saisis par le système pénal international ; ainsi qu'à l'apport concret d'une approche holistique de la justice, au cœur du champ plus large de la justice dite transitionnelle.

L'ensemble permettra de clarifier les liens entre la justice pénale internationale et la justice « transitionnelle », qui l'englobe et la dépasse. Pour ce faire, seront favorisées les études de cas et les recherches de droit comparé.

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Oui
 - Avoir suivi (ou suivre), le cours « Droit pénal international, crimes internationaux et justice transitionnelle » de la Prof. Garibian ; ou avoir suivi un autre enseignement dans la même matière ; ou encore avoir une expérience pratique dans le domaine.
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui

- Une liste exemplative de sujets sera communiquée avant le début du séminaire. Les étudiant-es peuvent également proposer des sujets. Les modalités de choix des sujets, ou de proposition d'un sujet hors de la liste proposée, seront précisées sur Moodle en temps voulu.

d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Introduction et attribution des sujets	Semaine 1
2. Séance méthodologique	Semaine 2
3. Discussion méthodologique de la bibliographie (présentation + commentaire)	Semaine 3
4. Idem pour plan	Semaine 4
5. Idem pour extrait de texte + notes de bas de page	Semaine 5
6. Entretiens individuels avec la Prof. Garibian	Semaines 6 et ss.
7. Début des présentations orales	Semaine 8 ou 9
8. Dépôt des mémoires (version finale)	Avant le début de la session d'examens

Commentaires :

Certains ajustements pourraient intervenir, en vue d'adapter l'organisation du séminaire au nombre définitif de participant-es.

Des détails sur chacune de ces étapes seront mis en ligne sur Moodle avant le début du séminaire (création d'une plateforme dédiée, regroupant l'intégralité des données nécessaires au bon déroulement des travaux).

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Non

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui

- Anglais
- Selon le sujet choisi (étude de cas nationaux spécifiques), la connaissance au moins passive d'une autre langue pourrait être nécessaire (espagnol, allemand ou autres)

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Choisissez un élément.

En principe non, mais envisageable selon les possibilités temporelles, lesquelles seront déterminées par le nombre définitif de participant-es.

h) Modalités d'évaluation :

Participation active = 1 point / exposé oral = 1 point / mémoire = 4 points

Autres commentaires :

Ce séminaire de recherche est destiné à des personnes déjà initiées au droit pénal international et/ou au domaine de la justice transitionnelle.